Puis en février :

Paris, 15 décembre 1896.

J'espérais recevoir ce mois encore quelques bonnes lettres de toi ; je me réjouissais de lire une bonne causerie ; n'ayant rien reçu, j'ai repris tes lettres du mois d'octobre, je les ai lues et relues.

Paris, 25 décembre 1896.

Une fois encore je vais remettre le courrier pour qu'il te soit envoyé, avec l'amer chagrin de ne pouvoir te donner encore la nouvelle que tu désires, que nous attendons avec tant d'anxiété, celle de ta réhabilitation. Je sais que ce sera pour toi une nouvelle déception, une prolongation de tes souffrances, c'est pourquoi j'en suis doublement navrée... Pauvre ami, j'ai des angoisses affreuses, des serrements de cœur épouvantables devant ton supplice que toutes nos activités, nos volontés ne peuvent abréger.

LUCIE.

Au mois de mars 1897, on me fit attendre jusqu'au 28 du mois la remise des lettres du mois de janvier de ma femme. Pour la première fois, ces lettres m'étaient transmises seulement en copie. Jusqu'à quel point le texte, écrit par une main banale, représente-t-il le texte original ? C'est ce que je ne saurais dire (1). Je ressentis vivement ce nouvel outrage, venant après tant d'autres, et j'en fus blessé jusqu'au plus profond de mon âme ; mais rien ne put amoindrir ma volonté.

J'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 28 mars 1897.

Après une longue et anxieuse attente, je viens de

(1) Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai demandé au ministère des Colonies la remise des lettres de ma femme, aussi bien de celles qui ne m'étaient jamais parvenues que de celles qui ne m'étaient parvenues qu'en copie, ainsi que la remise des écrits que j'avais faits durant mon séjour à l'île du Diable et pour lesquels chaque cahier de papier, numéroté et paraphé, page par page, m'était enlevé aussitôt son achèvement, avant de pouvoir recevoir un nouveau cahier.

Tous les papiers écrits par moi à l'île du Diable ont été retrouvés et m'ont été rendus. Mais des nombreuses lettres de ma femme, non parvenues ou parvenues en copie, il n'a pu m'en être rendu que quatre, toutes les autres ayant été détruites sur l'ordre de M. Lebon, alors ministre des Colonies.

recevoir la copie de deux lettres de toi, du mois de janvier. Tu te plains de ce que je ne t'écris plus longuement. Je t'ai écrit de nombreuses lettres fin janvier, peut-être te seront-elles parvenues maintenant.

Et puis, les sentiments qui sont dans nos cœurs, qui régissent nos âmes, nous les connaissons. D'ailleurs, nous avons épuisé tous deux, nous tous enfin, la coupe de toutes les souffrances.

Tu me demandes encore, ma chère Lucie, de te parler longuement de moi. Je ne le puis, hélas! Lorsqu'on souffre aussi atrocement, quand on supporte de telles misères morales, il est impossible de savoir la veille où l'on sera le lendemain.

Tu me pardonneras aussi si je n'ai pas toujours été stoïque, si souvent je t'ai fait partager mon extrême douleur, à toi qui souffrais déjà tant. Mais c'était parfois trop, et j'étais trop seul.

Mais aujourd'hui, comme hier, arrière toutes les plaintes, toutes les récriminations. La vie n'est rien, il faut que tu triomphes de toutes tes douleurs, quelles qu'elles puissent être, de toutes tes souffrances, comme une âme humaine très haute et très pure, qui a un devoir sacré à remplir.

Sois invinciblement forte et vaillante, les yeux fixés droit devant toi, vers le but, sans regarder ni à droite, ni à gauche.

Ah! je sais bien que tu n'es aussi qu'un être humain; mais quand la douleur devient trop grande, si les épreuves que l'avenir te réserve sont trop fortes, regarde nos chers enfants et dis-toi qu'il faut que tu vives, qu'il

faut que tu sois là, leur soutien, jusqu'au jour où la patrie reconnaîtra ce que j'ai été, ce que je suis...

Mais ce que je veux te répéter de toutes les forces de mon âme, de cette voix que tu devras toujours entendre, c'est courage et courage! Ta patience, ta volonté, les nôtres, ne devront jamais se lasser jusqu'à ce que la vérité tout entière soit révélée et reconnue.

Ce que je ne saurais assez mettre dans mes lettres, c'est tout ce que mon cœur contient d'affection pour toi, pour tous. Si j'ai pu résister jusqu'ici à tant de misères morales, c'est que j'ai puisé cette force dans ta pensée, dans celle des enfants...

ALFRED.

Des deux lettres de ma femme, copiées par une main banale, reçues seulement le 28 mars, j'extrais le passage suivant :

Paris, 1er janvier 1897.

Aujourd'hui, plus particulièrement encore, j'ai besoin de venir auprès de toi, de me rapprocher, de m'entretenir de nos chagrins, comme aussi de nos espérances. Cette journée plus triste, par cela même qu'elle me rappelle d'excellents souvenirs bien lointains déjà, je

voudrais la passer tout entière à causer avec toi, elle me semblerait moins longue, moins amère ; je ne saurais exprimer à nouveau des vœux répétés si souvent et depuis si longtemps. J'appelle de toutes mes forces le moment si tardif où nous pourrons enfin vivre en paix, où je pourrai te rendre un nom honoré, où je pourrai te serrer dans mes bras... Espérons que cette nouvelle année nous apportera la réalisation de nos vœux...

Dans l'attente continuelle dans laquelle je vis, tes lettres seules peuvent m'apporter un peu de détente ; c'est quelque chose de toi, c'est une petite parcelle de ta pensée qui vient me retrouver, me consoler pendant un long mois...

LUCIE.

Je n'avais pu me rendre compte, par les quelques lettres copiées que j'avais reçues, des événements qui se passaient vers cette époque en France ; je les rappelle sommairement :

L'article de l'*Éclair* du 15 septembre 1896, révélant la communication aux juges seuls, dans la salle des délibérations, d'une pièce secrète ;

La courageuse initiative de Bernard Lazare, publiant, en novembre 1896, sa brochure : *Une erreur judiciaire.*

La publication, par le *Matin* du 10 novembre 1896, du fac-similé du bordereau ;

L'interpellation Castelin, du 18 novembre, à la Chambre des députés.

Je n'appris ces événements qu'à mon retour, en 1899.

Ni ma femme, ni personne en dehors du ministère de la Guerre, ne connaissait alors la découverte du véritable traître par le lieutenant-colonel Picquart, l'héroïque conduite de cet admirable officier et les criminelles manœuvres qui l'empêchèrent d'aboutir dans l'œuvre de vérité et de justice.

Puis les lettres originales reprennent. En avril, je reçus une seule lettre de ma femme, celle du 20 février dont je donne un extrait ; j'appris par cette lettre que mes lettres étaient également transmises en copie :

Paris, 20 février 1897.

J'ai eu la joie de recevoir une bonne et nouvelle lettre de toi, j'en suis encore tout heureuse, bien qu'il ne m'ait été communiqué qu'une copie. C'était

toujours une grande satisfaction pour moi que de voir ton écriture, il me semblait que je tenais ainsi une parcelle de toi ; une copie supprime tout le caractère intime de la lettre et vous ôte l'impression que peut seul donner le travail machinal et tout personnel qui accompagne la pensée. C'est cette impression qui me manque lorsque la lettre est copiée par une main indifférente et ce m'est une des choses les plus pénibles parmi tous les chagrins secondaires que j'ai eus à subir...

LUCIE.

En mai, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 4 mai 1897.

Je viens de recevoir ton courrier de mars, celui de la famille, et c'est toujours avec la même émotion poignante, avec la même douleur que je te lis, que je vous lis tous, tant nos cœurs sont blessés, déchirés par tant de souffrances.

Je t'ai déjà écrit il y a quelques jours en attendant tes chères lettres et je te disais que je ne voulais ni chercher, ni comprendre, ni savoir pourquoi l'on me faisait succomber ainsi sous tous les supplices. Mais si

dans la force de ma conscience, dans le sentiment de mon devoir, j'ai pu m'élever ainsi au-dessus de tout, étouffer toujours et encore mon cœur, éteindre toutes les révoltes de mon être, il ne s'ensuit pas que mon cœur n'ait profondément souffert, que tout, hélas ! ne soit en lambeaux.

Mais aussi je t'ai dit qu'il n'entrait jamais un moment de découragement dans mon âme, qu'il n'en doit pas plus entrer dans la tienne, dans les vôtres à tous.

Oui, il est atroce de souffrir ainsi, oui, tout cela est épouvantable et déroute toutes les croyances en ce qui fait la vie noble et belle ; mais aujourd'hui il ne saurait y avoir d'autre consolation pour les uns comme pour les autres que la découverte de la vérité, la pleine lumière.

Quelle que soit donc ta douleur, quelles que puissent être vos souffrances à tous, dis-toi qu'il y a un devoir sacré à remplir que rien ne saurait ébranler : ce devoir est de rétablir un nom, dans toute son intégrité, aux yeux de la France entière.

Maintenant, te dire tout ce que mon cœur contient pour toi, pour nos enfants, pour vous tous, c'est inutile, n'est-ce pas?

Dans le bonheur, on ne s'aperçoit même pas de toute la profondeur, de toute la puissance de tendresse qui réside au fond du cœur pour ceux que l'on aime. Il faut le malheur, le sentiment des souffrances qu'endurent ceux pour qui l'on donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour en comprendre la force, pour en saisir la puissance. Si tu savais combien j'ai

dû appeler à mon aide, dans les moments de détresse, ta pensée, celle des enfants, pour me forcer à vivre encore, pour accepter ce que je n'aurais jamais accepté sans le sentiment du devoir.

Et cela me ramène toujours à cela, ma chérie : fais ton devoir, héroïquement, invinciblement, comme une âme humaine très haute et très fière qui est mère et qui veut que le nom qu'elle porte, que portent ses enfants, soit lavé de cette horrible souillure.

Donc, à toi, comme à tous, toujours et encore, courage et courage...

ALFRED.

Quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus à cette date :

Paris, 5 mars 1897.

Je voulais attendre, pour venir causer avec toi, l'arrivée de ton courrier, mais je ne puis tenir d'impatience, je suis incapable de m'imposer un supplice aussi long ; j'ai besoin de me détendre, de venir près de toi, de réchauffer mon cœur auprès du tien et de ne pas me concentrer, sans un instant de repos, dans la pensée affolante de cette longue, interminable sé-

paration. Quand je t'écris, au moins, j'ai quelques instants d'illusion, la plume, l'imagination, la tension de la volonté me transportent près de toi, là, tout près, comme je voudrais être, te soutenant, te consolant, te rassurant sur l'avenir, et t'apportant tout l'espoir que mon cœur contient renfermé et que je voudrais tant te communiquer. C'est un moment bien fugitif, mais ce bonheur d'être auprès de toi, je le possède ainsi quelques instants et je me sens revivre...

LUCIE.

Paris, 16 mars 1897.

J'étais venue causer avec toi il y a quelques jours, j'étais alors dans l'angoisse de l'attente de nouvelles ; je les ai reçues, ces chères lettres si attendues, si ardemment désirées. Depuis, je me pénètre de tes paroles, je ne me lasse pas de te relire ; ce sont mes seuls bons instants, ceux que je vis un peu plus près de toi.

Comme le mois dernier, je n'ai pas eu la joie de voir ton écriture, c'est une copie qui m'a été transmise, et tu peux t'imaginer ce que mon cœur saigne d'être privée de cette seule consolation qui, jusqu'à cet été, ne m'avait pas été refusée. Quel chemin d'amertume et de douleur nous avons à traverser ; ce sont de petites choses qu'on devrait passer sous silence si on les com-

pare à la grandeur de notre tâche; mais pour des natures sensibles toutes ces blessures n'en sont pas moins cuisantes.

Puisqu'il le faut, ne nous arrêtons pas à cela, et puisque nous sommes malheureusement appelés à remplir un devoir sacré par respect pour notre nom, pour celui que portent nos enfants, élevons-nous à la hauteur de notre mission et ne nous abaissons pas à envisager toutes ces misères. Si nous sommes anéantis par le chagrin, ayons au moins la satisfaction du devoir accompli, raidissons-nous dans la tranquillité de notre conscience, et gardons toute notre énergie, toute notre force, pour mener à bien notre réhabilitation...

LUCIE.

En juin 1897 eut lieu une alerte qui eût pu avoir les suites les plus tragiques. Les consignes disaient qu'à la moindre démonstration de ma part, où de celle de l'extérieur, pour une tentative d'évasion, je courrais risque même de la vie. Le surveillant de garde devait, même par les moyens les plus décisifs, prévenir l'enlèvement ou l'évasion. On comprend donc combien étaient dangereuses, avec de pareilles consignes, les alertes causées dans le service du personnel préposé à ma

garde. Ces consignes étaient d'ailleurs odieuses, car je ne pouvais être rendu responsable d'une tentative venant de l'extérieur, si elle se fût produite, à laquelle j'eusse été totalement étranger.

Le 6 juin, vers neuf heures du soir, une fusée fut lancée de l'île Royale. On prétendit qu'une goélette avait été aperçue dans le golfe formé par l'île Saint-Joseph et l'île du Diable. Le commandant du pénitencier donna l'ordre de tirer dessus à blanc et de prendre les postes de combat. Lui-même vint renforcer, avec un personnel supplémentaire, le détachement de l'île du Diable. J'étais couché et enfermé dans ma case avec le surveillant de garde, comme d'habitude chaque nuit; je fus réveillé en sursaut par les coups de canon suivis de coups de fusil, et je vis le surveillant de garde, les armes prêtes, me regarder fixement. Je demandai : « Qu'y a-t-il? ». Le surveillant de garde ne me répondit pas. Mais comme je ne me préoccupais pas des incidents qui se passaient autour de moi, la pensée tendue vers un seul but : mon honneur, je m'étendis de nouveau sur mon lit. Heureusement peut-être; le surveillant de garde avait des consignes rigoureuses et l'on peut se demander s'il n'eût pas tiré sur moi, si, surpris par ces bruits insolites, je m'étais jeté à bas du lit.

Le 10 août 1897, j'écrivis à ma femme :

Je viens de recevoir à l'instant tes trois lettres du mois de juin, toutes celles de la famille, et c'est sous l'impression toujours aussi vive, aussi poignante, qu'évoquent en moi tant de doux souvenirs, tant d'aussi épouvantables souffrances, que je veux y répondre.

Je te dirai encore une fois, d'abord toute ma profonde affection, toute mon immense tendresse, toute mon admiration pour ton noble caractère ; je t'ouvrirai aussi toute mon âme et je te dirai ton devoir, ton droit, ce droit que tu ne dois abandonner que devant la mort.

Et ce droit, ce devoir imprescriptible, aussi bien pour mon pays que pour toi, que pour vous tous, c'est de vouloir la lumière pleine et entière sur cet horrible drame, c'est de vouloir, sans faiblesse comme sans jactance, mais avec une énergie indomptable, que notre nom, le nom que portent nos chers enfants, soit lavé de cette horrible souillure.

Et ce but, tu dois, vous devez l'atteindre en bons et vaillants Français qui souffrent le martyre, mais qui, ni les uns, ni les autres, quels qu'aient été les outrages, les amertumes, n'ont jamais oublié un seul instant leur devoir envers la patrie. Et le jour où la lumière sera faite, où toute la vérité sera découverte, et il faut qu'elle le soit, ni le temps, ni la patience, ni la volonté ne doivent compter devant un but pareil ; eh bien, si je ne

suis plus là, il t'appartiendra de laver ma mémoire de ce nouvel outrage, aussi injuste, que rien n'a jamais justifié. Et, je le repète, quelles qu'aient été mes souffrances, si atroces qu'aient été les tortures qui m'ont été infligées, tortures inoubliables et que les passions qui égarent parfois les hommes peuvent seules excuser, je n'ai jamais oublié qu'au-dessus des hommes, qu'au-dessus de leurs passions, qu'au-dessus de leurs égarements, il y a la patrie. C'est alors à elle qu'il appartiendra d'être mon juge suprême.

Être un honnête homme ne consiste pas seulement à ne pas être capable de voler cent sous dans la poche de son voisin ; être un honnête homme, dis-je, c'est pouvoir toujours se mirer dans ce miroir qui n'oublie pas, qui voit tout, qui connaît tout, pouvoir se mirer, en un mot, dans sa conscience, avec la certitude d'avoir toujours et partout fait son devoir. Cette certitude, je l'ai.

Donc, chère et bonne Lucie, fais ton devoir courageusement, impitoyablement, en bonne et vaillante Française qui souffre le martyre, mais qui veut que le nom qu'elle porte, que portent ses enfants, soit lavé de cette épouvantable souillure. Il faut que la lumière soit faite, qu'elle soit éclatante. Le temps ne fait plus rien à l'affaire.

D'ailleurs, je sais trop bien que les sentiments qui m'animent vous animent tous, nous sont communs à tous, à ta chère famille comme à la mienne.

Te parler des enfants, je ne le puis. D'ailleurs je te connais trop bien pour douter un seul instant de la manière dont tu les élèves. Ne les quitte jamais, sois

toujours avec eux de cœur et d'âme, écoute-les toujours, quelque importunes que puissent être leurs questions.

Comme je te l'ai dit souvent, élever ses enfants ne consiste pas seulement à leur assurer la vie matérielle et même intellectuelle, mais à leur assurer aussi l'appui qu'ils doivent trouver auprès de leurs parents, la confiance que ceux-ci doivent leur inspirer, la certitude qu'ils doivent toujours avoir de savoir où épancher leur cœur, où trouver l'oubli de leurs peines, de leurs déboires, si petits, si naïfs qu'ils paraissent parfois.

Et, dans ces dernières lignes, je voudrais encore mettre toute ma profonde affection pour toi, pour nos chers enfants, pour tes chers parents, pour vous tous enfin, tous ceux que j'aime du plus profond de mon cœur, pour tous nos amis dont je devine, dont je connais le dévouement inaltérable, te dire et te redire encore courage et courage, que rien ne doit ébranler ta volonté, qu'au-dessus de ma vie plane le souci suprême, celui de l'honneur de mon nom, du nom que tu portes, que portent nos enfants, t'embraser du feu ardent qui anime mon âme, feu ardent qui ne s'éteindra qu'avec ma vie...

ALFRED.

Depuis la construction des palissades autour de ma case, celle-ci était devenue complètement inha-

bitable; c'était la mort. A partir de ce moment, il n'y eut plus ni air, ni lumière; la chaleur y était torride, étouffante, pendant la saison sèche; pendant la période des pluies, le logement était très humide, dans ce pays où l'humidité est un des plus grands fléaux de l'Européen. J'étais totalement épuisé, non pas seulement par le manque d'exercice, mais par l'influence pernicieuse du climat. La construction d'une nouvelle case fut décidée sur le rapport du médecin.

Pendant le mois d'août 1897, la palissade du promenoir fut démolie pour être affectée à la palissade de la nouvelle case. Je fus de nouveau enfermé durant cette période.

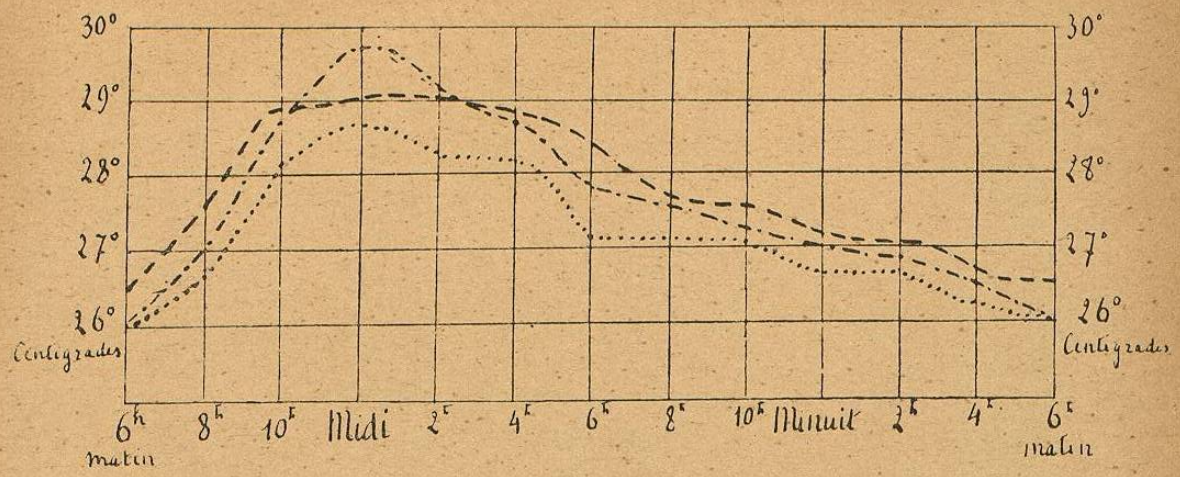

(Courbes de température à l'intérieur de a case. Température relevée à l'époque de la saison sèche.)